

4 juin 2026



# Perspectives économiques et financières

Juin 2026



**BUREAU DE LA DIRECTRICE PARLEMENTAIRE DU BUDGET  
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER**

La directrice parlementaire du budget appuie le Parlement en fournissant des analyses économiques et financières dans le but d'améliorer la qualité des débats parlementaires et de promouvoir une plus grande transparence et responsabilité en matière budgétaire.

Le présent rapport fournit une projection de référence pour aider les parlementaires à évaluer les résultats économiques et budgétaires possibles dans le cadre des politiques actuelles.

**Analystes principaux :**

Rolande Kpekou Tossou, analyste principale

Caroline Nicol, conseillère-analyste

Tim Scholz, conseiller-analyste

Jason Stanton, conseiller-analyste

**Contributeurs :**

Mark Creighton, analyste principal

Matt Dong, analyste principal

Marianne Laurin, analyste principale

Matthew McGoey, analyste

Ulysse Robert-Lacroix, analyste

Zachary Vrhovsek, analyste

**Préparé sous la supervision de :**

Kristina Grinshpoon, directrice

Diarra Sourang, directrice

Préparé pour publication par Nathalie Desmarais, Carol Faucher, Jean-Simon Robert-Ouimet et Rémy Vanherweghem.

Pour obtenir de plus amples renseignements, [veuillez communiquer avec le Bureau de la directrice parlementaire du budget \(BDPB\)](#).

**Annette Ryan**

**Directrice parlementaire du budget**

# Table des matières

---

Faits saillants.....	1
Résumé .....	3
Perspectives économiques .....	4
Perspectives financières.....	7
Risques et incertitude .....	12
Cibles budgétaires .....	13
Annexe A : Perspectives économiques détaillées.....	16
Annexe B : Composition du PIB nominal.....	18
Annexe C : Perspectives de revenus détaillées .....	19
Annexe D : Perspectives détaillées des dépenses .....	20
Annexe E : Compte des opérations de l'assurance-emploi.....	22
Annexe F : Dépenses de programmes directes.....	23
Annexe G : Perspectives de la dette fédérale.....	24
Annexe H : Comparaison avec les perspectives de septembre 2025.....	25
Annexe I : Comparaison avec la Mise à jour économique du printemps 2026 .....	27
Notes .....	29

# Faits saillants

---

Les Perspectives économiques et financières ont évalué que l'économie canadienne a progressé de 1,7 % en 2025, avec des perspectives affaiblies par la suite<sup>1</sup>. En considérant l'environnement tarifaire actuel comme permanent, nous prévoyons à présent une croissance du produit intérieur brut (PIB) réel de 1,1 % en 2026 et de 1,6 % en 2027, contre respectivement 1,3 % et 1,8 % dans les Perspectives économiques et financières de septembre 2025.

Après prise en compte des révisions historiques, le PIB nominal – la mesure la plus large de l'assiette fiscale du gouvernement – devrait être supérieur de 19,5 milliards de dollars en moyenne chaque année pour la période 2026-2030, par rapport aux perspectives de septembre, en raison de la hausse des prix de l'énergie.

Les perspectives financières du statu quo du BDPB tiennent compte des nouvelles mesures annoncées dans le budget de 2025 et la Mise à jour économique du printemps (MEP) 2026. Ensemble, ces mesures entraîneront de nouvelles dépenses (nettes) de 68,4 milliards de dollars sur la période allant de 2025-2026 à 2030-2031.

Selon les prévisions du BDPB, le déficit budgétaire passera de 36,3 milliards de dollars (1,2 % du PIB) en 2024-2025 à 72,0 milliards de dollars (2,2 % du PIB) en 2025-2026, la croissance modeste des recettes étant inférieure à celle des dépenses, en grande partie en raison de la prise de nouvelles mesures.

Le BDPB prévoit des déficits budgétaires d'en moyenne 4,6 milliards de dollars par année au-delà de la MEP 2026, attribuables à des recettes plus faibles, en particulier de l'impôt sur le revenu des particuliers, et des dépenses de programmes plus élevées, partiellement compensées par des frais de la dette publique moins élevés.

Les récentes tendances indiquent des trajectoires de croissance atypiques pour les prestations aux aînés et les prestations pour enfants. Le BDPB entreprendra des analyses supplémentaires concernant ces deux catégories de dépenses.

En supposant qu'aucune nouvelle mesure ne soit mise en place et que les mesures temporaires actuellement en vigueur prennent fin comme prévu, le déficit budgétaire devrait diminuer pour atteindre 58,2 milliards de dollars d'ici 2030-2031, la croissance des recettes étant supérieure à la croissance des dépenses de programmes, mais partiellement compensée par la hausse des frais de la dette publique.

Étant donné qu'un déficit budgétaire s'élevant en moyenne à 1,8 % du PIB devrait persister tout au long de la période de projection, le ratio de la dette fédérale au PIB devrait s'accroître, passant de 41,3 % en 2025-2026 à 42,5 % en 2030-2031. Comme nous l'avons indiqué dans nos perspectives de septembre, le ratio de la dette fédérale au PIB devrait rester stable à moyen terme.

# Résumé

---

Le présent rapport fournit une projection de référence pour aider les parlementaires à évaluer les résultats économiques et budgétaires possibles dans le cadre des politiques actuelles. Les perspectives du BDPB prennent en compte les données économiques allant jusqu'au 8 mai ainsi que les nouvelles mesures annoncées par le gouvernement dans le budget de 2025 et la Mise à jour économique du printemps (MEP) 2026.

Dans le cadre de notre projection de référence, nous supposons que les droits de douane et les mesures de rétorsion en vigueur en mai 2026 continueront d'avoir des répercussions économiques tout au long de la période visée. Cette hypothèse implique également que tout nouvel accord commercial avec les États-Unis serait moins favorable que l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM), et aurait des répercussions économiques à peu près équivalentes à celles des droits de douane et des mesures de rétorsion actuelles.

Si les politiques restent les mêmes (selon la méthode de la comptabilité de caisse), les perspectives supposent que les dépenses de défense de base s'élèveront à 2,0 % du PIB en 2025-2026 pour atteindre 2,5 % d'ici 2030-2031. Il s'agit là d'une partie de la contribution promise par le Canada dans le cadre de l'[engagement en matière d'investissements de défense](#) de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), lequel consiste à investir 5 % du PIB d'ici 2035, dont 3,5 % pour les dépenses de défense de base et jusqu'à 1,5 % pour les dépenses connexes liées à la défense et à la sécurité.

Nos perspectives tiennent également compte des économies qui devraient découler de l'examen exhaustif des dépenses, conformément aux orientations définies par le gouvernement.

Le lecteur trouvera ci-dessous les grandes lignes des Perspectives économiques et financières (PEF) du BDPB. Des détails sont présentés aux annexes A à I.

# Perspectives économiques

L'économie canadienne s'est montrée résiliente en 2025, le PIB réel ayant connu une croissance de 1,7 %, soutenue par une forte consommation des ménages, et ce malgré l'effet perturbateur des mesures commerciales et le contexte géopolitique incertain<sup>1</sup>. La progression a été inégale au second semestre, s'établissant à 2,4 % au troisième trimestre pour ensuite afficher un recul de 0,6 % au quatrième trimestre. L'économie a entamé l'année 2026 dans un contexte d'incertitude commerciale persistante et de ralentissement de la croissance de la population, ce qui pèse sur les perspectives à court terme.

Les perspectives économiques se sont quelque peu affaiblies par rapport à notre projection de septembre, en raison du maintien des tensions commerciales et de l'incertitude accrue. Nous nous attendons à ce que la croissance demeure modérée en 2026, puis à ce que la situation se redresse progressivement, à mesure que rebondiront les exportations nettes après avoir atteint des niveaux très bas. Le contexte d'incertitude persistante risque de continuer à freiner les investissements des entreprises et les dépenses des ménages, tandis que le ralentissement de la croissance démographique limite l'expansion potentielle de la production à court terme.

L'économie canadienne devrait croître de 1,1 % en 2026, contre 1,3 % dans nos perspectives de septembre (tableau 1).

## Tableau 1

Sommaire des perspectives économiques, en pourcentage (à moins d'indications contraires)

Années	2025	2026	2027	2028-2030
Croissance du PIB réel	1,7	1,1	1,6	1,8
Taux de chômage	6,8	6,9	6,4	6,1
Prix du pétrole WTI (\$ US)	65	80	66	68
Inflation de l'IPC	2,1	2,6	1,8	1,9
Taux directeur de la Banque du Canada	2,25	2,25	2,75	2,75

Source :

Bureau de la directrice parlementaire du budget et Statistique Canada.

Note :

La période de prévision s'étend de 2026 à 2030. Le taux de chômage et le taux directeur de la Banque du Canada sont des valeurs de fin de période.

Les investissements des entreprises restent faibles, celles-ci reportant leurs projets d'expansion en raison du climat d'incertitude accru. Par ailleurs, les exportations autres que celles liées à l'énergie restent modérées, bridées par les droits de douane américains toujours en vigueur. Le conflit au Moyen-Orient a aussi entraîné une hausse des prix de l'énergie et des matières premières au début de l'année 2026. L'inflation devrait s'établir à 2,6 % en moyenne en 2026, les hausses des prix des matières premières compensant les pressions à la baisse liées à l'offre excédentaire et à la baisse des coûts du logement.

Étant donné que l'économie fonctionne en deçà de sa capacité productive et que l'inflation est alimentée principalement par la conjoncture énergétique et les fluctuations des taux de change plutôt que par une forte demande, la Banque du Canada devrait maintenir son taux directeur à 2,25 % tout au long de 2026. Il s'agit donc d'une autre année de détente monétaire par rapport à notre projection de septembre. À mesure que les perturbations de l'offre liées au conflit au Moyen-Orient s'atténueront et que l'inflation se rapprochera de l'objectif de 2 % fixé par la Banque du Canada, nous prévoyons que la Banque relèvera progressivement son taux directeur, pour le porter à 2,50 % à la mi 2027 et le ramener à son niveau neutre estimé de 2,75 % d'ici la fin de 2027.

En 2027, nous prévoyons un taux de croissance du PIB réel de 1,6 %, ce qui représente une baisse par rapport au taux de 1,8 % prévu dans nos perspectives de septembre. Cette croissance est portée par la reprise des investissements des entreprises, ces dernières recommençant à dépenser, ainsi que par l'augmentation de la consommation des ménages, la croissance des salaires dépassant l'inflation. Les investissements dans le logement résidentiel demeurent modérés tout au long de la période de projection, le nombre moyen de logements achevés s'établissant à environ 222 000 par an. Ce chiffre est nettement inférieur aux 290 000 logements nets achevés sur dix ans que l'[analyse d'août 2025](#) du BDPB estimait nécessaires pour combler le déficit national de logements d'ici 2035. Nos perspectives tiennent également compte de l'évolution de la composition des dépenses fédérales, une part plus importante allant à la formation de capital, reflétant essentiellement la hausse des dépenses pour la défense.

Entre 2028 et 2030, nous prévoyons une croissance moyenne de 1,8 %, ce qui est légèrement supérieur à notre estimation de la croissance potentielle de la production (1,6 %) sur la même période. Les dépenses des ménages et les investissements des

entreprises devraient être les moteurs de la croissance du PIB réel. Les exportations nettes devraient continuer à peser sur la croissance tout au long de la période de projection, les exportations de produits non énergétiques ne se redressant que progressivement, alors que les importations croissent sous l'effet de la demande intérieure. Nous estimons désormais que les politiques commerciales et l'incertitude entraîneront une baisse du niveau du PIB de 0,9 % d'ici 2030, contre 0,5 % dans nos PEF de septembre<sup>2</sup>.

Le marché du travail s'est affaibli, en phase avec le ralentissement général de l'économie. Le taux de chômage a légèrement augmenté pour atteindre 6,9 % en avril en raison de la baisse du nombre d'emplois et de l'augmentation de la population active, c'est-à-dire de la croissance du nombre de personnes à la recherche d'un emploi. Selon nous, le taux de chômage devrait se maintenir à peu près au niveau actuel jusqu'à la fin de l'année, puis baisser progressivement pour s'établir à 6,0 % d'ici la fin de la période de projection<sup>3</sup>.

Si l'on tient compte des révisions historiques, le PIB nominal – la mesure la plus large de l'assiette fiscale du gouvernement – devrait être, en moyenne, supérieur de 19,5 milliards de dollars par année au cours de la période 2026-2030 par rapport à nos perspectives de septembre<sup>4</sup>. Cela s'explique par les prix plus élevés des produits de base et leur effet sur le déflateur du PIB, plutôt que par la croissance de l'activité économique réelle.

# Perspectives financières

---

Les présentes perspectives financières tiennent compte des mesures annoncées dans le budget de 2025 et dans la Mise à jour économique du printemps 2026. Ensemble, ces mesures entraîneront de nouvelles dépenses (nettes) supplémentaires de 68,4 milliards de dollars sur la période allant de 2025-2026 à 2030-2031 par rapport à nos perspectives de septembre<sup>5</sup>. Les perspectives tiennent également compte des économies qui devraient découler de l'examen exhaustif des dépenses, conformément aux orientations définies par le gouvernement.

Sur une base de comptabilité de caisse, les perspectives englobent des dépenses de défense de base représentant 2,0 % du PIB en 2025-2026, pourcentage qui devrait atteindre 2,5 % d'ici 2030-2031. Faut de informations suffisantes, les perspectives ne tiennent pas compte de l'engagement pris par le gouvernement auprès de l'OTAN de porter les dépenses de défense à 3,5 % du PIB d'ici 2035. Nous supposons que les dépenses déjà prévues suffiront pour respecter l'engagement de consacrer un autre 1,5 % du PIB à des dépenses essentielles liées à la défense et à la sécurité.

Pour l'exercice précédent, soit 2025-2026, nous estimons que le déficit augmentera sensiblement, passant de 36,3 milliards de dollars (1,2 % du PIB) en 2024-2025 à 72,0 milliards de dollars (2,2 % du PIB), la croissance modeste des recettes étant dépassée par la croissance des dépenses, en grande partie en raison de la mise en place de nouvelles mesures (tableau 2).

En supposant qu'aucune nouvelle mesure ne soit mise en place et que les mesures en vigueur prennent fin comme prévu, le déficit budgétaire devrait diminuer pour s'établir à 58,2 milliards de dollars (1,5 % du PIB) d'ici 2030-2031, la croissance des recettes étant supérieure à celle des dépenses de programmes, mais partiellement compensée par l'augmentation des frais de la dette publique.

## Tableau 2

Résumé des perspectives financières, en milliards de dollars (à moins d'indications contraires)

	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031
<b>Recettes</b>	511,0	508,1	528,3	546,2	566,1	588,4	612,0
Dépenses de programmes	489,9	514,8	541,7	550,4	560,3	578,3	595,4
Frais de la dette publique	53,4	53,7	58,9	63,6	69,8	74,6	80,2
Pertes actuarielles	4,0	11,6	-0,4	0,2	-3,6	-4,7	-5,4
<b>Dépenses</b>	547,3	580,1	600,1	614,2	626,4	648,1	670,2
<b>Solde budgétaire</b>	-36,3	-72,0	-71,8	-68,0	-60,4	-59,7	-58,2
<b>Dettes fédérales</b>	1 266,5	1 338,6	1 410,4	1 478,4	1 538,8	1 598,5	1 656,7
<b>Solde budgétaire, % du PIB</b>	-1,2	-2,2	-2,1	-1,9	-1,7	-1,6	-1,5
<b>Dettes fédérales, % du PIB</b>	40,7	41,3	41,6	42,4	42,6	42,6	42,5

Source :

Finances Canada et Bureau de la directrice parlementaire du budget.

Note :

La projection de la dette fédérale pour 2025-2026 comprend le 0,1 milliard de dollars de pertes nettes liées à la réévaluation tirées de [La revue financière – février 2026](#). La période de projection couvre les exercices 2025-2026 à 2030-2031. Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Le ratio du service de la dette (c.-à-d. le rapport entre les frais de la dette publique et les recettes totales) devrait passer de 10,5 % en 2024-2025 à 10,6 % en 2025-2026. Comme la dette fédérale croît plus rapidement que les recettes, le ratio du service de la dette devrait continuer de croître pour atteindre 13,1 % en 2030-2031. Par habitant, les frais de la dette publique devraient passer de 1 288 \$ en 2025-2026 à 1 885 \$ en 2030-2031, du fait de la faible croissance de la population et de l'augmentation de l'encours de la dette.

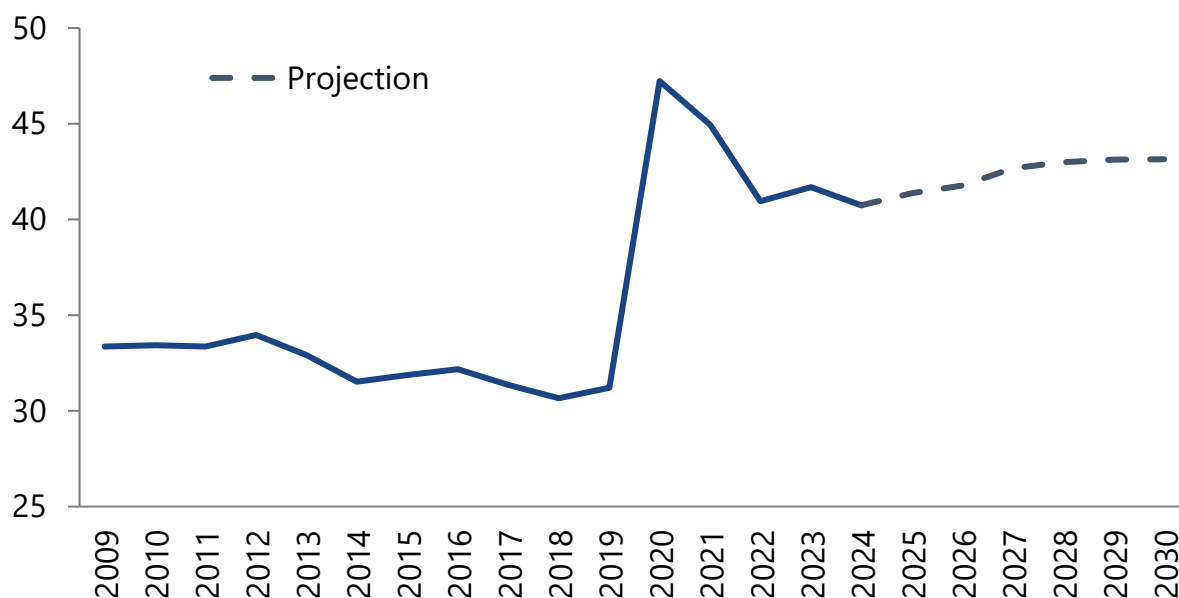
Le ratio de la dette fédérale au PIB devrait passer de 40,7 % en 2024-2025 à 41,3 % en 2025-2026, avant d'atteindre 42,5 % d'ici 2030-2031, en raison de déficits

budgetaires persistants représentant en moyenne 1,8 % du PIB sur la période de projection (figure 1). Toujours sur la période de projection, la dette par habitant augmente, passant de 32 138 \$ en 2025-2026 à 38 943 \$ en 2030-2031, à un taux à peu près équivalent à celui du PIB nominal par habitant.

Comme nous l'avons indiqué dans nos perspectives de septembre, le ratio de la dette fédérale au PIB devrait rester stable à moyen terme.

## Figure 1

### Ratio de la dette fédérale au PIB, en pourcentage



Source :

Finances Canada, Statistique Canada et Bureau de la directrice parlementaire du budget.

Note :

Les données sont présentées par exercice financier (2025 correspond à l'exercice 2025-2026). La période de projection couvre les exercices 2025-2026 à 2030-2031.

Par rapport aux perspectives de septembre, les déficits budgétaires devraient être plus élevés de 2,7 milliards de dollars en moyenne pour la période allant de 2025-2026 à 2030-2031. Cette révision à la hausse est principalement attribuable aux nouvelles mesures annoncées dans le budget de 2025 et dans la Mise à jour économique du printemps 2026, lesquelles ajoutent en moyenne 11,4 milliards de dollars par année aux déficits anticipés au cours de la période de projection. Cette augmentation est en grande partie compensée par des recettes fiscales plus élevées, attribuables à la hausse des revenus tirés de l'impôt des particuliers et des sociétés, malgré une baisse des revenus de la TPS (tableau 3).

### Tableau 3

#### Évolution du solde budgétaire, en milliards de dollars

	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	2030- 2031
<b>Solde budgétaire – PEF septembre 2025</b>	-68,5	-64,2	-62,1	-60,1	-59,6	-59,2
Nouvelles mesures	-13,5	-24,5	-14,0	-5,4	-5,7	-5,3
Autres développements économiques et financiers	10,1	16,9	8,1	5,1	5,5	6,3
<b>Solde budgétaire – PEF de juin 2026</b>	-72,0	-71,8	-68,0	-60,4	-59,7	-58,2

Source :

Bureau de la directrice parlementaire du budget.

Note :

Les mesures supplémentaires comprennent celles annoncées dans le budget de 2025 et dans la Mise à jour économique du printemps 2026. Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Par rapport à la MEP 2026, nous prévoyons des déficits budgétaires plus élevés, de l'ordre de 4,6 milliards de dollars par an en moyenne sur la période 2025-2026 à 2030-2031. Pour ce qui est des recettes, les recettes totales seraient en moyenne inférieures de 1,4 milliard de dollars par année par rapport aux projections de la MEP 2026, principalement en raison de notre projection d'un PIB nominal plus faible. L'écart le plus important concerne l'impôt sur le revenu des particuliers, dont les recettes seraient en moyenne inférieures de 2,4 milliards de dollars par année par rapport aux prévisions de la MEP, principalement parce que nous supposons une croissance des salaires et des traitements un peu plus faible<sup>6</sup>.

Au chapitre des dépenses, les dépenses de programmes devraient en moyenne dépasser de 4,2 milliards de dollars par année les prévisions de la MEP 2026. Cette hausse serait toutefois partiellement compensée par une réduction de 1 milliard de dollars par année des frais de la dette publique, principalement attribuable à notre projection légèrement moins élevée du rendement des obligations à 10 ans.

Les dépenses de programmes plus élevées sont attribuables aux dépenses de programmes directes (3,2 milliards de dollars par année, reflétant en grande partie des dépenses de fonctionnement plus élevées) et aux prestations pour les aînés (0,8 milliard

de dollars par année), partiellement compensées par des dépenses moindres au titre des prestations pour enfants (0,8 milliard de dollars par année).

Dans le cadre des dépenses de programmes directes, les [passifs éventuels](#) ont pesé de manière significative sur les coûts ces dernières années, quoiqu'avec une forte volatilité d'une année à l'autre. Selon notre projection, en moyenne, les passifs éventuels sur l'horizon de projection devraient correspondre globalement à leur moyenne historique sur dix ans. La trajectoire de ces obligations reste néanmoins source d'incertitude, compte tenu de la forte variation des dépenses annuelles observée au cours des dix dernières années.

La différence au niveau des prestations pour les aînés reflète notre projection pour 2025-2026, qui prévoit une augmentation des prestations proportionnelle à la croissance démographique et à l'inflation. La différence au niveau des prestations pour enfants reflète nos hypothèses en matière de croissance démographique et des salaires.

Les tendances récentes montrent des trajectoires de croissance atypiques pour les prestations pour les aînés et pour enfants. Pour 2025-2026, la MEP 2026 prévoit une croissance de 3,4 % des prestations pour les aînés, inférieure à ce que laissent présager les tendances démographiques et l'inflation, suivie d'un rebond marqué à 7,6 % en 2026-2027. Entre les exercices 2022-2023 et 2024-2025, les dépenses au titre des prestations pour enfants ont augmenté de plus de 15 %, en raison notamment de la hausse du nombre de bénéficiaires et d'une indexation des prestations supérieure à la normale. Le BDPB entreprendra des analyses supplémentaires concernant ces deux catégories de dépenses.

# Risques et incertitude

---

Nos perspectives fournissent une projection de référence pour aider les parlementaires à évaluer les résultats économiques et financiers possibles dans le cadre des politiques actuelles (c'est-à-dire, selon une base de référence du « statu quo »). Si l'on fait abstraction des risques liés à la négociation d'un nouvel accord commercial avec les États-Unis, nous estimons que les risques pesant sur nos perspectives économiques et financières sont relativement équilibrés.

## **Principal risque de baisse : Ralentissement des investissements des entreprises**

L'incertitude géopolitique et commerciale accrue pourrait retarder le redressement des investissements des entreprises. Si les conditions commerciales ne s'améliorent pas, les entreprises pourraient reporter ou annuler leurs projets d'investissement, ce qui réduirait la productivité de la main-d'œuvre et la croissance potentielle de la production. Il en résulterait des déficits budgétaires et une dette fédérale plus élevés que prévu.

## **Principal risque de hausse : Prix de l'énergie**

Une période prolongée marquée par des prix de l'énergie élevés favoriserait une croissance du revenu réel et des recettes publiques supérieure aux prévisions de référence. L'exposition des ménages est partiellement atténuée par l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels et par la suspension temporaire de la taxe d'accise fédérale, laquelle prend fin le 7 septembre 2026. Toutefois, si ces prix persistent plus longtemps que prévu, les pressions inflationnistes qui en résulteraient pourraient nécessiter un resserrement de la politique monétaire par rapport aux prévisions actuelles.

# Cibles budgétaires

---

Dans la Mise à jour économique du printemps 2026, le gouvernement a réaffirmé son engagement à l'égard de deux cibles budgétaires : maintenir le ratio du déficit au PIB sur une trajectoire descendante au cours de la période de projection et équilibrer les dépenses de fonctionnement et les recettes d'ici 2028-2029.

Afin d'évaluer la résilience des finances fédérales face à des chocs plausibles qui dépassent les projections de références, le BDPB soumet le plan financier du gouvernement à des tests de résistance. Les tests de résistance, qui explorent systématiquement un large éventail de résultats, complètent l'analyse par scénarios traditionnelle afin de cerner les risques entourant les perspectives financières.

La présente section utilise la méthodologie élaborée dans le rapport du BDPB de janvier 2025, [Test de résistance du point d'ancrage budgétaire et de l'objectif budgétaire du gouvernement](#), pour évaluer une gamme de résultats concernant le ratio du déficit au PIB et le ratio de la dette fédérale au PIB. L'approche s'appuie sur des décennies d'histoire économique et financière canadienne, y compris sur les récessions, les crises financières et les effondrements des prix du pétrole qui sont survenus, et utilise des milliers de combinaisons pour montrer l'éventail des possibilités.

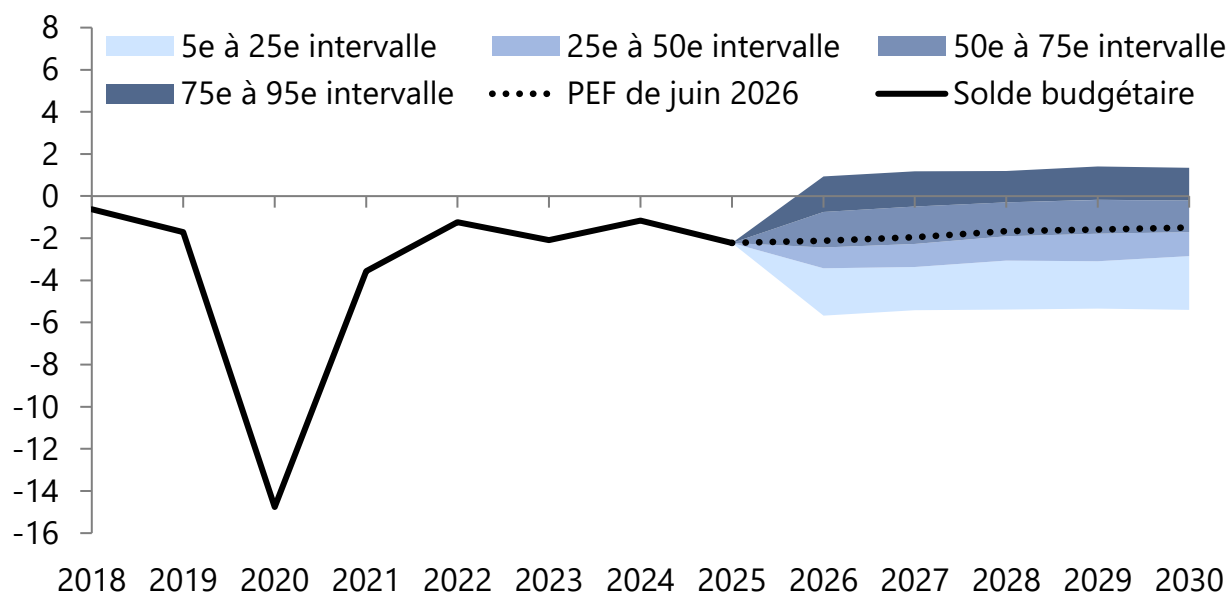
## Baisse du ratio du déficit au PIB

Comme le montre le tableau 2, le ratio du déficit fédéral au PIB devrait passer de 1,2 % en 2024-2025 à 2,2 % en 2025-2026, avant de diminuer à moyen terme pour s'établir à 1,5 % en 2030-2031, ce qui cadre avec la première cible budgétaire du gouvernement<sup>7</sup>.

Cela dit, le test de résistance révèle l'incertitude qui entoure cette trajectoire. À la lumière des chocs survenus dans le passé et des projections des PEF, nous estimons que la probabilité que le ratio du déficit au PIB diminue chaque année entre 2026-2027 et 2030-2031 est inférieure à 1 %.

Figure 2

Solde budgétaire, en pourcentage du PIB



Source :

Bureau de la directrice parlementaire du budget.

Note :

La série est présentée par exercice financier (2018 correspond à l'exercice 2018-2019). La période de projection couvre les exercices 2026-2027 à 2030-2031.

Équilibre entre les dépenses de fonctionnement et les recettes d'ici 2028-2029

La deuxième cible budgétaire du gouvernement – équilibrer les dépenses de fonctionnement et les recettes d'ici 2028-2029 – est fondée sur le cadre de budgétisation des investissements en capital, qui sépare le solde budgétaire en deux composantes, à savoir les dépenses de fonctionnement courantes et les investissements en capital. Après 2028-2029, les emprunts ne seront autorisés que pour les investissements en capital, tandis que les dépenses de fonctionnement devront être entièrement financées par les recettes courantes.

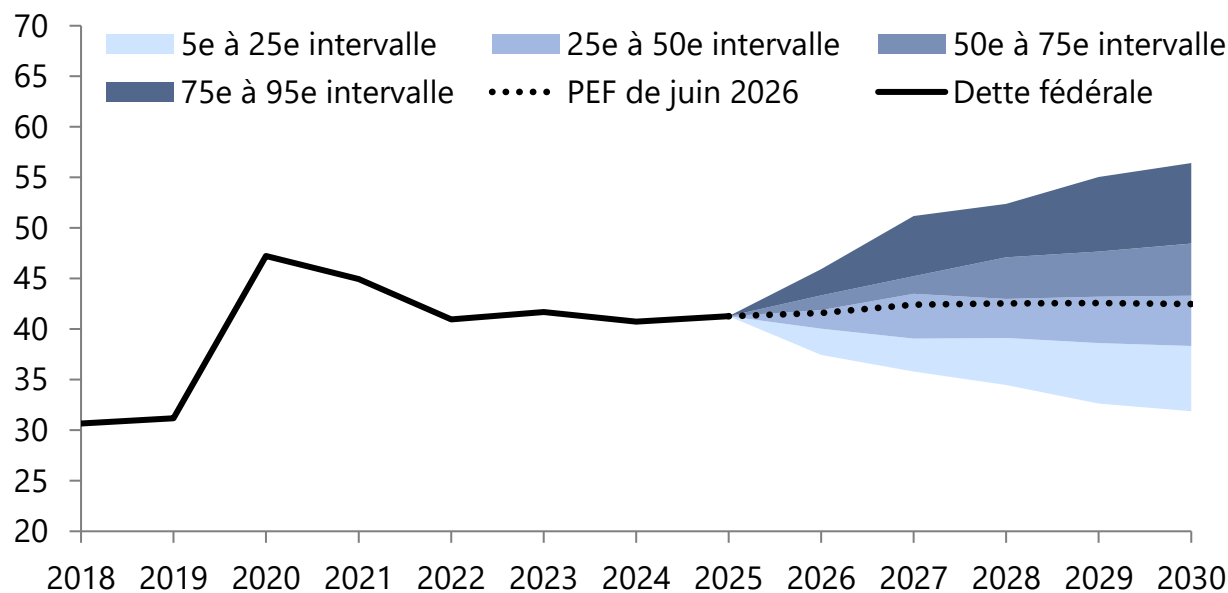
Pour favoriser une transparence accrue, le BDPB prévoit de fournir aux parlementaires une évaluation indépendante de ce cadre dans un prochain rapport.

## Ratio de la dette au PIB

Le Fonds monétaire international (FMI) a récemment recommandé de rétablir le ratio de la dette au PIB comme principale cible budgétaire pour le Canada, soulignant que cela renforcerait la discipline, la transparence et la crédibilité tout en préservant une marge de manœuvre budgétaire pour des investissements à haut rendement.

Le ratio de la dette fédérale au PIB devrait passer de 41,3 % en 2025-2026 à 42,5 % en 2030-2031 (figure 3)<sup>8</sup>. Nos résultats indiquent que, compte tenu des chocs survenus dans le passé et des projections des PEF, la probabilité que le ratio de la dette fédérale au PIB en 2030-2031 soit inférieur à son niveau de 2025-2026 est de 39,6 %.

**Figure 3**  
Dette fédérale, en pourcentage du PIB



Source :  
Bureau de la directrice parlementaire du budget.

Note :  
La série est présentée par exercice financier (2018 correspond à l'exercice 2018-2019). La période de projection couvre les exercices 2026-2027 à 2030-2031.

# Annexe A : Perspectives économiques détaillées

En %, sauf indication contraire	Réel	Prévision				
	2025	2026	2027	2028	2029	2030
<b>Croissance du PIB réel</b>						
Juin 2026	1,7	1,1	1,6	1,8	1,8	1,9
Septembre 2025	1,2	1,3	1,8	1,8	1,7	1,7
<b>Croissance du PIB potentiel</b>						
Juin 2026	2,4	1,0	0,8	1,3	1,7	1,9
Septembre 2025	1,9	0,8	0,8	1,4	1,7	1,8
<b>Inflation du PIB</b>						
Juin 2026	2,6	3,5	1,2	1,9	2,0	2,0
Septembre 2025	2,2	1,4	1,9	2,1	2,0	2,0
<b>Croissance du PIB nominal</b>						
Juin 2026	4,3	4,6	2,8	3,7	3,8	3,9
Septembre 2025	3,4	2,7	3,7	3,9	3,8	3,8
<b>PIB nominal (milliard de \$)</b>						
Juin 2026	3 243	3 392	3 486	3 616	3 755	3 900
Septembre 2025	3 178	3 263	3 385	3 516	3 649	3 787
<b>Taux des bons du Trésor à 3 mois</b>						
Juin 2026	2,2	2,2	2,7	2,7	2,7	2,7
Septembre 2025	2,5	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7
<b>Taux des obligations du gouvernement à 10 ans</b>						
Juin 2026	3,4	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5
Septembre 2025	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5
<b>Taux de change (cents US/\$ CAN)</b>						
Juin 2026	71,6	73,1	73,8	75,2	75,9	76,2
Septembre 2025	71,9	73,6	75,4	76,7	77,4	77,8
<b>Taux de chômage</b>						
Juin 2026	6,8	6,9	6,4	6,2	6,1	6,0
Septembre 2025	7,2	6,4	6,0	5,8	5,7	5,6
<b>Inflation de l'IPC</b>						
Juin 2026	2,1	2,6	1,8	1,9	1,9	2,0
Septembre 2025	1,9	1,6	1,8	1,9	1,9	2,0
<b>Croissance du PIB réel américain</b>						
Juin 2026	2,1	2,0	1,8	1,8	1,8	1,8
Septembre 2025	1,7	1,6	2,0	1,9	1,8	1,8
<b>Prix du pétrole WTI (\$ US)</b>						

Jun 2026	65	80	66	67	68	69
Septembre 2025	66	61	62	63	64	66

Source :

Statistique Canada et Bureau de la directrice parlementaire du budget.

Note :

Le taux de chômage et les taux d'intérêt (le taux des bons du Trésor à 3 mois et le taux des obligations du gouvernement à 10 ans) sont des valeurs de fin de période.

# Annexe B : Composition du PIB nominal

% du PIB	Réel	Prévision				
	2025	2026	2027	2028	2029	2030
<b>Parts des dépenses</b>						
Dépenses de consommation finale des ménages	54,3	54,0	54,4	54,5	54,8	55,2
Dépenses des institutions sans but lucratif au service des ménages	1,7	1,6	1,7	1,7	1,7	1,7
Dépenses de consommation finale des administrations publiques	21,9	21,7	21,7	21,5	21,3	21,1
Investissements des administrations publiques	4,2	4,4	4,3	4,1	4,1	4,1
Investissements résidentiels	7,5	7,2	7,2	7,3	7,4	7,4
Investissements des entreprises	11,1	10,9	11,2	11,4	11,4	11,6
Investissements en stocks	0,3	0,0	0,5	0,7	0,7	0,6
Exportations de biens et services	31,3	32,1	31,1	31,0	31,2	31,1
Importations de biens et services	32,2	31,8	32,0	32,2	32,5	32,7
<b>Parts des revenus</b>						
Rémunération des salariés	50,2	49,2	50,0	50,2	50,3	50,4
Revenu mixte net	9,5	9,4	9,2	8,9	8,9	8,9
Bénéfices des sociétés avant impôts	10,9	12,0	11,8	11,9	11,7	11,3
Revenu des investissements	3,2	2,7	2,5	2,5	2,5	2,6
Consommation de capital fixe	16,4	16,7	16,7	16,6	16,6	16,7
Impôts moins les subventions sur la production	3,5	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9
Impôts moins les subventions sur les produits et les importations	6,2	6,0	6,0	6,0	6,1	6,1

Source :

Statistique Canada et Bureau de la directrice parlementaire du budget.

# Annexe C : Perspectives de revenus détaillées

En milliards de \$	Réel	Prévision					
	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031
<b>Impôts sur le revenu</b>							
Impôt sur le revenu des particuliers	234,3	238,5	248,3	260,1	271,2	282,7	294,6
Impôt sur le revenu des sociétés	97,0	99,4	101,2	99,0	100,1	102,5	105,2
Impôt sur le revenu des non-résidents	13,5	14,1	14,3	14,5	14,8	15,0	15,2
<b>Total</b>	<b>344,8</b>	<b>352,0</b>	<b>363,8</b>	<b>373,6</b>	<b>386,1</b>	<b>400,2</b>	<b>415,0</b>
<b>Taxes et droits d'accise</b>							
Taxe sur les produits et services	52,5	49,8	52,8	54,8	56,8	59,5	62,4
Droits de douane à l'importation	6,3	10,1	8,4	7,4	7,8	8,2	8,5
Autres taxes et droits d'accise	13,1	13,2	11,2	13,4	13,5	13,6	13,7
<b>Total</b>	<b>71,9</b>	<b>73,0</b>	<b>72,3</b>	<b>75,6</b>	<b>78,0</b>	<b>81,3</b>	<b>84,6</b>
Autres revenus fiscaux	0,0	0,0	2,7	1,9	2,1	2,1	2,1
Cotisations d'assurance-emploi	31,5	32,9	33,9	35,5	37,0	38,5	40,2
<b>Autres revenus</b>							
Sociétés d'État entreprises	8,0	12,1	14,5	17,5	19,8	21,7	23,4
Autres programmes	47,9	32,1	34,5	35,8	36,5	37,8	39,5
Revenus nets des opérations de change et du rendement des investissements	6,8	6,0	6,5	6,3	6,5	6,8	7,1
<b>Total</b>	<b>62,7</b>	<b>50,1</b>	<b>55,5</b>	<b>59,6</b>	<b>62,9</b>	<b>66,3</b>	<b>70,0</b>
<b>Total des revenus budgétaires</b>	<b>511,0</b>	<b>508,1</b>	<b>528,3</b>	<b>546,2</b>	<b>566,1</b>	<b>588,4</b>	<b>612,0</b>
<b>Pourcentage du PIB</b>							
Total – revenus fiscaux	13,4	13,1	12,9	12,9	12,9	12,9	12,9
Revenus tirés des cotisations d'assurance-emploi	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Autres revenus	2,0	1,5	1,6	1,7	1,7	1,8	1,8
<b>Total – revenus budgétaires</b>	<b>16,4</b>	<b>15,7</b>	<b>15,6</b>	<b>15,7</b>	<b>15,7</b>	<b>15,7</b>	<b>15,7</b>

Source :

Finances Canada et Bureau de la directrice parlementaire du budget.

Note :

\* Les autres programmes incluent les Produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux Canadiens et aux Canadiennes. Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

# Annexe D : Perspectives détaillées des dépenses

En milliards de \$	Réel	Prévision					
	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031
<b>Principaux transferts aux personnes</b>							
Prestations aux aînés	80,3	85,1	90,2	94,7	99,5	104,2	109,0
Prestations d'assurance-emploi	24,9	29,1	34,0	33,5	33,5	34,2	35,2
Allocation canadienne pour enfants	28,6	30,1	30,9	31,6	31,9	32,3	32,7
Soutien au revenu pour les travailleurs touchés par la COVID-19	-2,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>131,6</b>	<b>144,5</b>	<b>155,1</b>	<b>159,8</b>	<b>164,9</b>	<b>170,8</b>	<b>176,9</b>
<b>Principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités</b>							
Transfert canadien en matière de santé	52,1	54,7	57,4	60,3	62,5	64,7	67,1
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	16,9	17,4	17,9	18,5	19,0	19,6	20,2
Péréquation	25,3	26,2	27,6	28,7	29,7	30,8	31,9
Formule de financement des territoires	5,2	5,5	5,8	6,2	6,4	6,7	7,0
Accords sur la santé avec les provinces et les territoires	4,4	4,3	4,3	3,1	2,5	2,5	2,5
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	6,6	7,9	8,6	8,0	8,2	8,5	8,1
Fonds pour le développement des collectivités du Canada – volet communautaire	2,4	2,5	2,5	2,6	2,6	2,7	2,7
Autres arrangements fiscaux	-7,7	-7,6	-7,9	-8,3	-8,7	-9,0	-9,4
<b>Total</b>	<b>105,1</b>	<b>110,9</b>	<b>116,3</b>	<b>119,0</b>	<b>122,4</b>	<b>126,4</b>	<b>130,1</b>
Produits issus de la tarification de la pollution retournés aux Canadiens et aux Canadiennes	15,6	4,7	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0
<b>Dépenses de programmes directes</b>							
Autres paiements de transfert	107,1	113,4	121,0	120,8	119,9	122,6	125,2
Autres dépenses de programmes directes	130,5	141,3	149,1	150,7	153,0	158,5	163,2
<b>Total</b>	<b>237,6</b>	<b>254,7</b>	<b>270,0</b>	<b>271,5</b>	<b>272,9</b>	<b>281,1</b>	<b>288,4</b>
<b>Total des dépenses de programmes</b>	<b>489,9</b>	<b>514,8</b>	<b>541,7</b>	<b>550,4</b>	<b>560,3</b>	<b>578,3</b>	<b>595,4</b>
Frais de la dette publique	53,4	53,7	58,9	63,6	69,8	74,6	80,2
<b>Total des dépenses, excluant les pertes actuarielles nettes</b>	<b>543,3</b>	<b>568,5</b>	<b>600,5</b>	<b>614,0</b>	<b>630,1</b>	<b>652,9</b>	<b>675,6</b>
Pertes actuarielles nettes	4,0	11,6	-0,4	0,2	-3,6	-4,7	-5,4
<b>Pourcentage du PIB</b>							

Principaux transferts aux particuliers	4,2	4,5	4,6	4,6	4,6	4,5	4,5
Principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,3
Produits issus de la tarification de la pollution retournés aux Canadiens et aux Canadiennes	0,5	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses de programmes directes	7,6	7,9	8,0	7,8	7,5	7,5	7,4
<b>Total des dépenses de programmes</b>	<b>15,8</b>	<b>15,9</b>	<b>16,0</b>	<b>15,8</b>	<b>15,5</b>	<b>15,4</b>	<b>15,3</b>

Source :

Finances Canada et Bureau de la directrice parlementaire du budget.

Note :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

# Annexe E : Compte des opérations de l'assurance-emploi

En milliards de \$	Réel	Prévision					
	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031
<b>Recettes</b>							
Cotisations d'assurance-emploi	31,5	32,9	33,9	35,5	37,0	38,5	40,2
Cotisations des employés fédéraux	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7
<b>Total</b>	<b>32,2</b>	<b>33,5</b>	<b>34,6</b>	<b>36,2</b>	<b>37,6</b>	<b>39,2</b>	<b>40,9</b>
<b>Dépenses</b>							
Prestations	24,9	29,1	34,0	33,5	33,5	34,2	35,2
Frais d'administration	3,0	3,4	3,4	3,3	2,8	2,8	2,8
<b>Total</b>	<b>27,8</b>	<b>32,5</b>	<b>37,4</b>	<b>36,7</b>	<b>36,4</b>	<b>37,0</b>	<b>38,0</b>

	2024	2025	2026	2027	2028	[...]	2032	2033
Solde annuel	4,0	2,0	-1,9	-1,0	1,0		3,5	4,7
Solde cumulé	-16,9	-14,9	-16,8	-17,8	-16,8		-4,9	-0,2
Taux de cotisation (par tranche de 100 \$ de rémunération assurables)	1,66	1,64	1,63	1,64	1,64		1,64	1,64

Source :

Finances Canada et Bureau de la directrice parlementaire du budget.

Note :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. La période de prévision s'étend de 2025 à 2033.

# Annexe F : Dépenses de programmes directes

En milliards de \$	Réel	Prévision					
	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031
<b>Autres paiements de transfert</b>	107,1	113,4	121,0	120,8	119,9	122,6	125,2
<b>Dépenses de fonctionnement</b>							
Dépenses en personnel	73,9	69,2	79,4	81,0	81,0	84,0	86,0
Sociétés d'État consolidées	10,5	11,3	9,5	9,2	9,1	9,5	9,8
Autres dépenses de fonctionnement	40,0	54,0	52,7	51,8	52,5	52,6	53,2
<b>Total</b>	<b>124,4</b>	<b>134,5</b>	<b>141,6</b>	<b>142,0</b>	<b>142,6</b>	<b>146,1</b>	<b>149,0</b>
Dépenses d'amortissement des immobilisations	6,0	6,8	7,5	8,7	10,4	12,4	14,2
<b>Dépenses de fonctionnement et d'immobilisations</b>	<b>130,5</b>	<b>141,3</b>	<b>149,1</b>	<b>150,7</b>	<b>153,0</b>	<b>158,5</b>	<b>163,2</b>
<b>Total des dépenses de programmes directes</b>	<b>237,6</b>	<b>254,7</b>	<b>270,0</b>	<b>271,5</b>	<b>272,9</b>	<b>281,1</b>	<b>288,4</b>

Source :

Finances Canada et Bureau de la directrice parlementaire du budget.

Note :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

# Annexe G : Perspectives de la dette fédérale

En milliards de \$, sauf indication contraire	Réel	Prévision					
	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031
<b>Dettes portant intérêt</b>							
Dettes contractées sur les marchés*	1 478,0	1 570,5	1 711,6	1 867,8	2 022,0	2 149,7	2 271,9
Régimes de retraite et autres avantages futurs	383,4	373,9	385,0	395,3	406,1	415,3	422,7
Autres passifs	4,5	4,8	5,3	5,7	6,2	6,6	7,0
<b>Total</b>	<b>1 869,3</b>	<b>1 949,2</b>	<b>2 101,9</b>	<b>2 268,9</b>	<b>2 434,3</b>	<b>2 571,6</b>	<b>2 701,6</b>
Créditeurs et charges à payer	259,7	276,0	288,7	298,8	310,5	324,2	338,0
Passifs des comptes d'opération de change	47,7	47,1	46,7	46,9	46,9	46,9	46,9
Dérivés	5,6	5,0	5,2	5,0	5,1	5,1	5,1
<b>Total des passifs</b>	<b>2 182,3</b>	<b>2 277,3</b>	<b>2 442,4</b>	<b>2 619,6</b>	<b>2 796,7</b>	<b>2 947,8</b>	<b>3 091,5</b>
Actifs financiers	788,8	795,8	866,9	949,8	1 038,7	1 101,0	1 158,2
Actifs non financiers	127,1	142,9	165,1	191,3	219,2	248,3	276,6
<b>Total des actifs</b>	<b>915,9</b>	<b>938,7</b>	<b>1 032,0</b>	<b>1 141,2</b>	<b>1 257,9</b>	<b>1 349,3</b>	<b>1 434,8</b>
<b>Dettes fédérales (passifs moins actifs)</b>	<b>1 266,5</b>	<b>1 338,6</b>	<b>1 410,4</b>	<b>1 478,4</b>	<b>1 538,8</b>	<b>1 598,5</b>	<b>1 656,7</b>
Dettes fédérales (% du PIB)	40,7	41,3	41,6	42,4	42,6	42,6	42,5
Dettes contractées sur les marchés : sociétés d'État mandataires* (nette des obligations hypothécaires du Canada achetées par le gouvernement du Canada)	312,1	312,8	344,4	369,1	386,4	400,9	410,7
<b>Besoins d'emprunt en vertu de la Loi autorisant certains emprunts</b>	<b>1 790,1</b>	<b>1 883,3</b>	<b>2 056,0</b>	<b>2 236,9</b>	<b>2 408,4</b>	<b>2 550,6</b>	<b>2 682,6</b>

Source :

Finances Canada et Bureau de la directrice parlementaire du budget.

Note :

\* Les exigences d'emprunt en vertu de la *Loi autorisant certains emprunts* concernent la somme de la dette contractée sur les marchés par le gouvernement du Canada et les sociétés d'État mandataires. Ce montant peut différer légèrement de ce qui est déclaré dans les Comptes publics, qui comprennent un rajustement pour le coût amorti. Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

# Annexe H : Comparaison avec les perspectives de septembre 2025

En milliards de \$	Prévision					
	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031
<b>Impôts sur le revenu</b>						
Impôt sur le revenu des particuliers	4,2	6,8	6,2	6,8	6,3	5,9
Impôt sur le revenu des sociétés	9,6	11,2	5,9	5,1	5,4	5,1
Impôt sur le revenu des non-résidents	-0,2	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,1
<b>Total</b>	<b>13,6</b>	<b>18,0</b>	<b>12,1</b>	<b>11,9</b>	<b>11,6</b>	<b>11,1</b>
<b>Taxes et droits d'accise</b>						
Taxe sur les produits et services	-6,7	-4,0	-3,9	-3,8	-3,2	-2,9
Droits de douane à l'importation	-2,3	0,2	0,7	0,6	0,6	0,6
Autres taxes et droits d'accise	-0,2	-2,2	0,0	0,1	0,2	0,3
<b>Total</b>	<b>-9,2</b>	<b>-6,0</b>	<b>-3,2</b>	<b>-3,1</b>	<b>-2,5</b>	<b>-2,1</b>
Autres revenus fiscaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cotisations d'assurance-emploi	1,2	1,4	2,1	2,0	2,1	2,3
Autres revenus	-1,6	-0,3	-0,3	-0,3	-0,8	-1,8
<b>Total des revenus budgétaires</b>	<b>3,9</b>	<b>13,0</b>	<b>10,7</b>	<b>10,5</b>	<b>10,5</b>	<b>9,6</b>
<b>Principaux transferts aux personnes</b>						
Prestations aux aînés	0,1	0,8	1,0	1,1	1,1	1,0
Prestations d'assurance-emploi	-2,2	2,2	3,3	3,0	2,8	2,9
Allocation canadienne pour enfants	-0,1	0,5	0,9	1,0	1,1	1,1
Soutien au revenu pour les travailleurs touchés par la COVID-19	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>-2,2</b>	<b>3,6</b>	<b>5,2</b>	<b>5,1</b>	<b>5,0</b>	<b>5,1</b>
<b>Principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités</b>						
Transfert canadien en matière de santé	0,0	0,0	0,0	0,2	-0,1	-0,1
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Péréquation	0,0	0,5	0,7	0,8	0,7	0,7
Formule de financement des territoires	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres transferts aux gouvernements	-0,7	-0,2	-0,8	-0,9	-0,9	-1,6
<b>Total</b>	<b>-0,7</b>	<b>0,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,8</b>
Produits issus de la tarification de la pollution retournés aux Canadiens et aux Canadiennes	0,9	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0
<b>Dépenses de programmes directes</b>						
Autres paiements de transfert	5,7	13,0	9,6	4,2	2,6	3,8

Autres dépenses de programmes directes	-1,9	7,5	7,4	6,2	6,7	4,9
<b>Total</b>	<b>3,9</b>	<b>20,5</b>	<b>17,0</b>	<b>10,4</b>	<b>9,3</b>	<b>8,8</b>
<b>Total des dépenses de programmes</b>	<b>1,8</b>	<b>24,7</b>	<b>22,3</b>	<b>15,7</b>	<b>14,2</b>	<b>13,1</b>
Frais de la dette publique	-1,6	-2,3	-3,2	-2,1	-2,0	-2,3
<b>Total des dépenses</b>	<b>0,2</b>	<b>22,4</b>	<b>19,1</b>	<b>13,6</b>	<b>12,2</b>	<b>10,9</b>
<b>Solde budgétaire avant les pertes actuarielles nettes</b>	<b>3,7</b>	<b>-9,3</b>	<b>-8,4</b>	<b>-3,2</b>	<b>-1,7</b>	<b>-1,1</b>
Pertes actuarielles nettes	7,2	-1,7	-2,6	-2,9	-1,6	-2,1
<b>Solde budgétaire</b>	<b>-3,5</b>	<b>-7,6</b>	<b>-5,9</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,1</b>	<b>1,0</b>
<b>Dette fédérale</b>	<b>-11,6</b>	<b>-4,0</b>	<b>1,9</b>	<b>2,2</b>	<b>2,3</b>	<b>1,3</b>

Source :

Finances Canada et Bureau de la directrice parlementaire du budget.

Note :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

# Annexe I : Comparaison avec la Mise à jour économique du printemps 2026

En milliards de \$	Prévision					
	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031
<b>Impôts sur le revenu</b>						
Impôt sur le revenu des particuliers	-1,5	-3,3	-2,0	-2,5	-2,4	-2,4
Impôt sur le revenu des sociétés	-2,1	1,5	-0,1	1,0	-0,6	-1,4
Impôt sur le revenu des non-résidents	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
<b>Total</b>	<b>-3,6</b>	<b>-1,9</b>	<b>-2,2</b>	<b>-1,5</b>	<b>-3,1</b>	<b>-3,9</b>
<b>Taxes et droits d'accise</b>						
Taxe sur les produits et services	-0,2	-0,6	0,2	0,6	0,9	1,2
Droits de douane à l'importation	0,0	0,1	0,1	0,3	0,5	0,5
Autres taxes et droits d'accise	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,8</b>	<b>1,4</b>	<b>1,7</b>
Autres revenus fiscaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cotisations d'assurance-emploi	0,3	0,0	0,1	0,2	0,2	0,4
Autres revenus	0,1	0,7	1,1	0,6	0,0	0,0
<b>Total des revenus budgétaires</b>	<b>-3,4</b>	<b>-1,3</b>	<b>-0,6</b>	<b>0,2</b>	<b>-1,4</b>	<b>-1,7</b>
<b>Principaux transferts aux personnes</b>						
Prestations aux aînés	2,1	0,9	0,4	0,5	0,4	0,5
Prestations d'assurance-emploi	0,1	1,3	1,4	0,6	0,0	0,1
Allocation canadienne pour enfants	-0,1	-0,3	-0,5	-0,9	-1,2	-1,5
Soutien au revenu pour les travailleurs touchés par la COVID-19	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>2,3</b>	<b>1,8</b>	<b>1,2</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,7</b>	<b>-0,9</b>
<b>Principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités</b>						
Transfert canadien en matière de santé	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,3	-0,4
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Péréquation	0,0	0,4	0,5	0,4	0,4	0,3
Formule de financement des territoires	0,0	0,0	-0,1	-0,2	-0,1	0,0
Autres transferts aux gouvernements	0,0	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2
<b>Total</b>	<b>0,1</b>	<b>0,7</b>	<b>0,6</b>	<b>0,4</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>
Produits issus de la tarification de la pollution retournés aux Canadiens et aux Canadiennes	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Dépenses de programmes directes</b>						
Autres paiements de transfert	-0,3	-0,5	-1,8	-0,3	-2,3	-1,4

Autres dépenses de programmes directes	0,2	3,5	6,6	4,0	5,7	6,0
<b>Total</b>	<b>0,0</b>	<b>2,9</b>	<b>4,8</b>	<b>3,7</b>	<b>3,4</b>	<b>4,6</b>
<b>Total des dépenses de programmes</b>	<b>2,0</b>	<b>5,6</b>	<b>6,5</b>	<b>4,4</b>	<b>2,9</b>	<b>3,8</b>
Frais de la dette publique	-0,3	0,2	-2,1	-1,8	-1,1	-0,7
<b>Total des dépenses</b>	<b>1,7</b>	<b>5,7</b>	<b>4,4</b>	<b>2,6</b>	<b>1,8</b>	<b>3,1</b>
<b>Solde budgétaire avant les pertes actuarielles nettes</b>	<b>-5,1</b>	<b>-7,1</b>	<b>-5,0</b>	<b>-2,4</b>	<b>-3,1</b>	<b>-4,8</b>
Pertes actuarielles nettes	0,0	-0,5	-0,2	0,3	0,5	0,2
<b>Solde budgétaire</b>	<b>-5,1</b>	<b>-6,5</b>	<b>-4,9</b>	<b>-2,7</b>	<b>-3,5</b>	<b>-5,0</b>
<b>Dette fédérale</b>	<b>4,7</b>	<b>11,1</b>	<b>16,0</b>	<b>18,7</b>	<b>22,2</b>	<b>27,3</b>

Source :

Finances Canada et Bureau de la directrice parlementaire du budget.

Note :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

# Notes

---

<sup>1</sup> Le présent rapport fait référence aux données historiques disponibles avant la publication des Comptes nationaux du premier trimestre de 2026 de Statistique Canada, le 29 mai 2026, lesquels comprenaient des révisions des estimations du PIB pour tous les trimestres de 2025.

Dans sa publication du 29 mai 2026, Statistique Canada a révisé à la hausse la croissance annuelle du PIB réel en 2025, qui est passée de 1,7 % à 1,9 %, bien que la croissance au quatrième trimestre ait été révisée à la baisse, de -0,6 % à -1,0 % (en taux annualisé). Le PIB réel a reculé à un taux annualisé marginal de -0,1 % au premier trimestre de 2026. L'estimation anticipée de Statistique Canada indique également une reprise de 0,4 % en avril 2026.

La combinaison d'une croissance du PIB plus élevée en 2025 et plus faible en 2026 selon Statistique Canada ne modifie pas sensiblement les perspectives économiques du BDPB, qui anticipaient déjà une croissance économique inférieure au potentiel tout au long de 2026. De plus, les perspectives financières du BDPB fondent les recettes et les dépenses de 2025-2026 en grande partie sur les résultats en cours d'exercice tirés de *La revue financière*, ce qui les rend moins sensibles aux révisions historiques du PIB de 2025 effectuées par Statistique Canada.

<sup>2</sup> Notre estimation de l'impact des mesures commerciales et de l'incertitude sur le PIB réel d'ici 2030 suppose que les politiques en vigueur en mai 2026 ne changeront pas. Vu l'importance des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis et les fluctuations qui caractérisent les négociations en cours, cette estimation demeure très incertaine.

Aux fins des présentes perspectives, nous supposons que tout nouvel accord commercial entre le Canada et les États-Unis ne sera pas aussi avantageux pour notre pays que nous l'avions prévu en septembre et qu'il est possible que des droits de douane soient imposés dans certains secteurs ou que des secteurs soient exclus du champ d'application de l'ACEUM. Nous supposons que même si le Canada diversifie ses échanges commerciaux grâce à de nouveaux marchés d'exportation, les gains ainsi réalisés ne suffiront pas à compenser entièrement la baisse des échanges avec les États-Unis.

<sup>3</sup> Nous avons revu à la hausse notre estimation à moyen terme du taux de chômage, qui s'établit désormais à 6,0 % d'ici 2030, contre 5,6 % dans nos prévisions de septembre. Cette mise à jour reflète les dernières projections démographiques, les changements apportés aux modèles de simulation, ainsi que notre hypothèse selon laquelle les mesures commerciales et le climat d'incertitude accru auront des effets durables sur l'économie.

<sup>4</sup> Les niveaux du PIB nominal des PEF de septembre ont été ajustés pour tenir compte des révisions historiques ainsi que des comptes nationaux du quatrième trimestre.

<sup>5</sup> Si l'on exclut les mesures d'économies, les engagements prévus dans le budget de 2025 alourdisent les déficits budgétaires prévus de 78,0 milliards de dollars pour la période allant de 2025-2026 à 2030-2031. Cela dit, les mesures d'économies annoncées dans le budget atténuent en grande partie cet impact, réduisant les déficits de 64,4 milliards de dollars sur la même période et ramenant l'effet net supplémentaire des mesures prévues dans le budget de 2025 à 13,6 milliards de dollars. En outre, la MEP 2026 a ajouté de nouvelles mesures totalisant 54,8 milliards de dollars. De ce montant, [l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels](#) représente une augmentation de 12,4 milliards de dollars des déficits prévus sur la période de projection.

<sup>6</sup> La MEP 2026 indique qu'entre 2026-2027 et 2030-2031, la croissance de l'impôt sur le revenu des particuliers devrait s'établir en moyenne à 4,4 % par année, ce qui cadre avec ses prévisions de croissance des salaires et des traitements, qui sont supérieures de 0,8 point de pourcentage à nos projections pour cette période.

<sup>7</sup> Compte tenu des chocs économiques et financiers antérieurs, nous estimons qu'un intervalle de confiance de 90 % pour le ratio du déficit au PIB pour une année donnée entre 2026-2027 et 2030-2031 serait d'environ 6,7 points de pourcentage.

<sup>8</sup> Compte tenu des chocs économiques et financiers antérieurs, nous estimons qu'un intervalle de confiance de 90 % pour le ratio de la dette fédérale au PIB en 2030-2031 serait de 24,6 points de pourcentage. Autrement dit, 90 % des résultats plausibles concernant le ratio de la dette fédérale en 2030-2031 se situeraient dans une fourchette allant de 31,9 % à 56,4 % du PIB.

